



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

CONCOURS JEUNES

Le samedi 16 février 2019 à la salle BERNARD GUY à
Pont à Mousson

Catégorie

- Poussin : blason de 80 à 10m
- Benjamin : blason de 80 à 15m
- Minime : blason de 60 à 15m
- Cadet : blason de 40 à 15m

	samedi
Ouverture du greffe	12h45
Echauffement	13h15
Début des tirs	14h
Déroulement	Individuel
	2x 7 volées de 3 flèches

Licence obligatoire, tenue correcte (pas de jean) exigée

Buvette, et petite restauration sur place

Mises :

Pour les poussins benjamins-minimes-cadet : 3€

Un gouter sera offert entre les 2 séries

Tous archers débutants (première licence pour la saison 2018-2019) des catégories juniors à sénior 3 peuvent s'inscrire à ce concours. Ils tireront sur des blasons de 40 à 15m.

La mise sera se 3€

INSCRIPTION INFORMATIQUE : Paiement au greffe le jour du concours

DATE LIMITE: LUNDI 11/02/2016

Suivre le lien ci-dessous :

<https://goo.gl/forms/pvgRVIRglxzNKbtE3>

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Inscrite à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 4392
Agrément Jeunesse et Sports N° W543001798
Siège social : Centre des **sports** avenue Guynemer 54700 PONT A MOUSSON
Tél : **03 83 82 08 64 – 0670824484-campam54@gmail.com**



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

Les participants au critérium par équipe pourront participer gratuitement à ce concours jeunes

Ou inscription papier :

Nom des archers	N° License	Catégorie	Arme	Mise

TOTAL

DATE LIMITE: LUNDI 11/02/2016

Inscription papier à retourner à :
J.P. BORRONI
29bis chemin de Rouves
54380 DIEULOUARD
m.borroni@free.fr
03/83/23/52/60

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Inscrite à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 4392
Agrément Jeunesse et Sports N° W543001798
Siège social : Centre des **sports** avenue Guynemer 54700 PONT A MOUSSON
Tél : **03 83 82 08 64** – **0670824484-campam54@gmail.com**